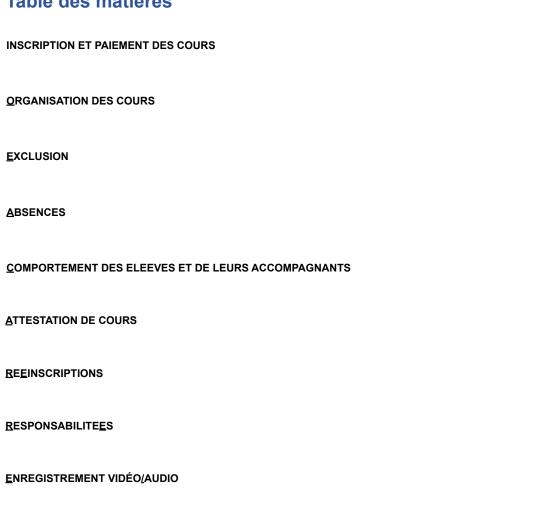


#### Table des matières



Inscription et paiement des cours :



<u>Les nouvelles inscriptions et les renouvellements d'inscription s</u>e font sur le site internet <u>www.rolle-natation.ch</u>. – Chaque inscription ou renouvellement d'inscription est considéré comme une inscription définitive et entraîne la création automatique d'une facture à régler dans le délai imparti.

Nouveaux membres: Lors de la première inscription uniquement, un cours d'essai est possible. Il sera fixé par le responsable de l'école de natation une fois l'inscription effectuée sur notre site internet. S'il ne devait pas avoir de suite après le cours d'essai, les parents s'engagent à faire connaître leurs décisions au responsable de l'école de natation avant le deuxième cours.

Si l'enfant décide d'arrêter le cours de natation avant les vacances d'octobre, Rolle Natation rembourse 50% de la cotisation moins un frais administratif de 60.-. Une communication écrite par email au responsable de l'école de natation de la part des parents est nécessaire AVANT les vacances d'octobre.

Le non-paiement des cours ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription. De plus le montant des cours collectifs ne pourra pas être transféré pour des cours privés et inversement.

L'école se réserve le droit de refuser un élève dont le paiement n'aura pas été effectué.

Le paiement doit être effectué selon les conditions de la facture, seul le paiement valide l'inscription. Le Rolle Natation se réserve le droit de refuser l'accès au cours dont le paiement n'aurait pas été effectué.

## Organisation des cours

**Tous les élèves**, garçons et filles, doivent porter un bonnet de bain pendant leurs cours de natation. Un bonnet leur sera offert à leur inscription.

Dans le cas où vous avez besoin d'un nouveau bonnet, demandez au responsable (par contre il sera payant).

Les lunettes de natation sont interdites pour les cours de 30 minutes et moins, sauf cas exceptionnels.

Afin d'assurer la meilleure qualité de cours pour chaque niveau et chaque élève, l'école se réserve le droit de modifier certains horaires ou cours.

#### **Exclusion**

La direction de l'école de natation se réserve le droit d'exclure un(e) ou plusieurs participant(e)s de manière provisoire ou définitive selon les motifs suivants (liste non exhaustive):

- -exclusion due au non-paiement de l'écolage
- -exclusion due à un comportement inacceptable et au non-respect des règles de bienséance.



La totalité de la facture restera due, même en cas d'exclusion.

#### Abs**ences**

Les cours manqués ne peuvent être rattrapés ou remboursés.

Au bout de 3 semaines manqués non excusés, la place de l'élève pourra être réattribuée aux enfants sur la liste d'attente, et aucun remboursement ne sera effectué.

Cours privés : Les absences doivent être annoncé au moins 48h avant le cours.

Sans annonce, le cours sera compté comme suivis et facturé.

# Comportement des élèves et de leurs accompagnants : Pour les élèves :

Respecter les moniteurs (-trices) et les règles qu'ils ou elles fixeront lors des cours. Écouter leurs consignes.

Respecter les règles d'hygiène et de politesse.

Bonnet de bain **OBLIGATOIRE** pour tous

Pour des raisons d'hygiène, les sous-vêtements en dessous du maillot sont interdits.

Ne pas entrer dans l'eau sans l'autorisation et l'accompagnement du moniteur(-trice). Ne pas courir au bord du bassin.

Respecter ses camarades dans l'eau et dans les vestiaires/ douches.

Être à l'heure au bord du bassin, prêt à nager. Ne pas être plus de 5 minutes en avance au bord du bassin sous peine d'être renvoyé aux vestiaires.

Ne pas manger au bord du bassin ou dans les vestiaires.

Ne pas aller dans les vestiaires avec les chaussures aux pieds.

#### Pour les parents ou accompagnants :

Respecter les horaires de cours en amenant les enfants à l'heure.

Respecter les moniteurs (-trices).

En cas de problème quel qu'il soit, immédiatement en aviser le moniteur (-trice) ou la responsable de l'école.

En cas d'absence, avertir par email à l'adresse <u>ecole@rolle-natation.ch</u>.



Les parents ou accompagnants sont autorisés à suivre le premier cours de leur enfant au bord du bassin, ensuite ils sont priés de rester en dehors de l'enceinte du bassin.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

Les chaussures sont interdites dans les vestiaires, il est prié d'utiliser les casiers à disposition à l'extérieur.

Les enfants de plus de 6 ans doivent aller dans le vestiaire propre à leur genre. Une mère ne peut pas accompagner son fils âgé de plus de 6 ans dans le vestiaire homme et inversement. Dans ce cas l'enfant devra alors se rendre seul dans le vestiaire qui lui convient afin de respecter l'intimité des autres.

#### Attestation de cours

À la fin de chaque année de cours, l'élève recevra un diplôme sur lequel figurera les étapes qu'il a accomplies durant l'année, ainsi que la réussite ou la participation au niveau dans lequel il a participé.

## Réinscriptions

Les inscriptions ne sont pas renouvelées automatiquement, les parents seront informés de la date d'ouverture des inscriptions. Chaque élève devra se réinscrire via notre plateforme www.rolle-natation.ch.

## Responsabilités

Tout élève doit être assuré. Le Rolle natation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident contractés lors de l'utilisation des installations.

En cas de problèmes techniques ou pour des raisons indépendantes de notre volonté, entraînant l'annulation des cours, Le Rolle Natation n'est pas tenu de reporter les cours manqués.

Rolle Natation ne pourra être tenu responsable d'éventuels problèmes ou dégradations occasionnées dans les vestiaires par certains élèves mal attentionnés et ne prendra pas position dans ces cas. L'école n'est responsable des élèves uniquement pendant la durée des cours, ni avant ni après.

Les élèves sont pris en charge par les moniteurs dès leur arrivée au bord du bassin et jusqu'à la fin du cours, et en aucun cas pour les temps précédant ou suivant l'activité.

## Enregistrement vidéo/audio

Il est interdit de prendre des photos ou d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio si d'autres élèves ou moniteurs(-trices) pourraient être sur l'enregistrement sans le consentement explicite de l'école de natation.



Néanmoins, nous nous réservons le droit de prendre en photo et vidéo des enfants inscrits au club pour une utilisation interne. Si vous ne souhaitez merci de nous le communiquer par écrit.

Fait à Rolle, le 23.05.2023